

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Obligations sportives des joueurs/joueuses envers le club

- Chaque joueur/joueuse s'engage à suivre régulièrement les entraînements de son équipe et à participer aux matchs de championnat.
- 4 entraînements d'essai sont accordés aux nouveaux membres avant leur inscription définitive.
- Les membres s'engagent à participer bénévolement aux activités sportives, assemblées générales et autres manifestations organisées par le club et le comité de l'USY Central (loto, tournoi international, etc...).
- Le comité encourage les joueurs/joueuses faisant partie des catégories U15 à Senior/e à suivre le cours d'officiel de table organisé une fois par année par le club.

Obligations financières des joueurs/joueuses envers le club

- Chaque membre s'acquittera du montant de sa cotisation à réception de celle-ci. Les cotisations doivent être acquittées au 15 septembre. Faute de paiement, aucune licence ne sera délivrée. Un arrangement de paiement peut être accordé au membre s'il en fait la demande à info@usybasket.ch.
- La cotisation est due dans son intégralité pour tous les membres qui débutent la saison. Pour chaque admission dès le 1er janvier, la cotisation est réduite de moitié.
- Une réduction de 50% du prix de sa cotisation est accordée dès le 2^{ème} enfant d'une même famille.
- La cotisation ne pourra être remboursée en cours de saison, en cas d'arrêt prématuré ou de blessure, sauf si la blessure a eu lieu avant le début de championnat et pour autant que le joueur ne reprenne pas les entraînements durant la saison. Il est à noter que toute démission doit être signalée par écrit à info@usybasket.ch

Photos - vidéos

- Déclaration de consentement: pendant la saison des photos ou vidéos pourraient être prises pendant les différents événements tel que match de championnat, coupe ou autre tournoi pour des publications internes ou externes de l'USY Basketball (notamment sur Internet ou Facebook).
- Si en tant que détenteur de l'autorité parentale, vous n'acceptez pas de telles publications sur lesquelles figurent votre enfant à des fins de communication ainsi que dans des articles destinés aux médias, veuillez en informer le comité.

Protections des données

- Le club s'engage à ne pas fournir sa liste de membres à des entités externes au club tel que sponsors ou autre souhaitant accéder à notre fichier de membres.
- Seule une distribution publicitaire ou de promotion souhaitée par des sponsors ou autres entités extérieures au club sera effectué par le secrétariat du club qui communiquera directement aux membres : aucune entité externe ne pourra accéder à nos données pour solliciter directement nos membres.